



Récépissé et convocation à la préfecture

Par oui19, le 10/01/2014 à 22:51

[fluo]bonjour[/fluo]

j'ai déposé mon dossier vpf -liens et attaches familiales-fin de mai2013 à la pref. du rhone et j'ai eu un récépissé de 4 mois non autorise à travailler et que je l'ai renouveler 2 fois par 3 mois chacune et à ce jour j'ai rien reçu.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]